

Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

DocuSigned by:
Damien Defforey
6EABDD8BC93E4B4

Certifiés conformes par le Président
P.A.D
Représentée par Monsieur Damien Defforey

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	619 876 099		619 876 099	576 801 847
Production vendue de biens				
Production vendue de services				5 493
Chiffres d'affaires nets	619 876 099		619 876 099	576 807 340
Production stockée			1 240 914	2 737 074
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 880 583	5 785 896
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			42 469	16 165
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			631 040 065	585 346 475
CHARGES EXTERNES			355 557 362	286 299 293
Achats de marchandises [et droits de douane]			(31 131 805)	7 365 798
Variation de stock de marchandises			266 910	336 699
Achats de matières premières et autres approvisionnement			(70 140)	(343 102)
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			151 117 972	132 415 704
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			475 740 299	426 074 392
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			13 600 994	13 218 841
CHARGES DE PERSONNEL			77 799 328	78 109 212
Salaires et traitements			19 902 023	20 754 142
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			97 701 350	98 863 354
DOTATIONS D'EXPLOITATION			21 038 472	19 936 889
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			396 263	
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 145 954	1 280 874
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			23 580 689	21 217 763
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			861 266	39 681
CHARGES D'EXPLOITATION			611 484 599	559 414 031
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			19 555 467	25 932 443

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 555 467	25 932 443
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	75 323	48 313
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 187	
Différences positives de change	3 395 639	865 422
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 504 149	913 735
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	122 347	33 187
Intérêts et charges assimilées	4 123 997	2 991 296
Différences négatives de change	5 718 743	1 700 522
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 965 087	4 725 004
RÉSULTAT FINANCIER	(6 460 938)	(3 811 269)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 094 528	22 121 175
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 349 113	2 726 325
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 939 073	528 899
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 288 186	3 255 224
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 863 531	3 909 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 184 187	489 209
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 295 175	
	16 342 893	4 398 358
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(11 054 707)	(1 143 133)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		3 477 447
Impôts sur les bénéfices	109 503	5 537 753
TOTAL DES PRODUITS	639 832 400	589 515 434
TOTAL DES CHARGES	637 902 082	577 552 592
BÉNÉFICE OU PERTE	1 930 318	11 962 842

Bilan Actif

STOKOMANI

Document signed by:
Damien Defforey
Certifiés conformes par le Président
P.A.D
Représentée par Monsieur Damien Defforey

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	62 128	31 149	30 979	62 043
Concession, brevets et droits similaires	15 826 252	11 336 703	4 489 549	4 377 277
Fonds commercial	3 187 331		3 187 331	3 097 331
Autres immobilisations incorporelles	309 446	309 446		49 737
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 385 157	11 677 298	7 707 859	7 586 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	78 187 962	42 377 330	35 810 631	36 386 618
Installations techniques, matériel et outillage industriel	40 347 032	26 366 151	13 980 881	15 398 051
Autres immobilisations corporelles	61 702 866	37 687 412	24 015 455	19 876 988
Immobilisations en cours	758 391		758 391	2 152 692
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	180 996 251	106 430 893	74 565 358	73 814 348
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	60 085		60 085	60 085
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 074 443		4 074 443	3 887 844
TOTAL immobilisations financières :	4 134 528		4 134 528	3 947 929
ACTIF IMMOBILISÉ	204 515 936	118 108 191	86 407 745	85 348 665
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 247 885		1 247 885	1 177 746
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	163 862 871	1 929 499	161 933 372	131 197 830
TOTAL stocks et en-cours :	165 110 757	1 929 499	163 181 258	132 375 576
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	177 259		177 259	3 382 634
Créances clients et comptes rattachés	1 654 633		1 654 633	1 444 127
Autres créances	12 597 194		12 597 194	7 220 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 429 085		14 429 085	12 047 316
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 153 727		32 153 727	35 638 269
Charges constatées d'avance	30 142 266		30 142 266	24 539 914
TOTAL disponibilités et divers :	62 295 993		62 295 993	60 178 183
ACTIF CIRCULANT	241 835 835	1 929 499	239 906 336	204 601 075
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	122 347		122 347	33 187
TOTAL GÉNÉRAL	446 474 118	120 037 690	326 436 428	289 982 928

Bilan Passif

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 376	119 376
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 355 081	68 392 239
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 930 318	11 962 842
TOTAL situation nette :	109 904 775	107 974 457
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	109 904 775	107 974 457
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 929 198	1 127 261
Provisions pour charges	797 278	186 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 726 476	1 314 061
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127 065	46 362 445
Emprunts et dettes financières divers	70 179 816	34 959 163
TOTAL dettes financières :	70 306 881	81 321 608
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 050 403	56 752 163
Dettes fiscales et sociales	36 094 760	33 125 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 043 547	1 986 815
Autres dettes	16 037 173	7 507 454
TOTAL dettes diverses :	139 225 883	99 372 320
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		482
DETTES	209 532 764	180 694 410
Ecarts de conversion passif	272 413	
TOTAL GÉNÉRAL	326 436 428	289 982 928

SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Montants en EUR

S.A.S. STOKOMANI

3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL

SAS au capital de 25 000 000€

Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice et postérieurs à la clôture	3
1.1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.2	Faits postérieurs à la clôture	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	6
3.1	Bilan actif	6
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	6
3.1.2	Fonds commercial	8
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	8
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	8
3.1.5	Liste des filiales et participations	10
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	10
3.1.7	Evaluation des stocks	10
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	10
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	10
3.2	Bilan passif	14
3.2.1	Capital	14
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	14
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	14
3.2.4	Provisions pour risques et charges	15
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	16
3.2.7	Crédit-bail en cours	16
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	16
4.	Informations relatives au compte de résultat	18
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	18
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	18
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	21
4.5	Informations diverses	21
5.	Engagements	21
5.1	Engagements financiers	22
5.2	Engagements hors bilan	22
5.2.1	Engagements donnés	22
5.2.2	Engagements reçus	23

1. Faits majeurs de l'exercice et postérieurs à la clôture

1.1 Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 9 nouveaux magasins (ST DIZIER, SAINTE EULALIE, PUY EN VELAY, NARBONNE, CHARLEVILLE-MEZIERES, CHERBOURG, RENNES, PERIGUEUX, ANGERS),
- Le transfert de l'activité E-COMMERCE sur NOYELLES GODAULT,

Les investissements correspondants s'élèvent à 10 046 K€ sur l'exercice 2022.

L'année 2022 a été marquée par des événements significatifs dans la vie de Stokomani, avec notamment l'entrée du groupe Zouari en tant qu'actionnaire majoritaire du Groupe Stokomani, le fonds d'investissement Sagard ayant décidé de céder ses titres.

Cette opération, concrétisée en avril 2022, a donné lieu à un refinancement bancaire, avec pour conséquences l'extinction des dettes financières résiduelles portées par Stokomani à la date du rachat, la nouvelle dette ayant été portée sur la nouvelle holding du Groupe (« Stoko Holding »).

Ce changement majeur a également eu des conséquences importantes sur la gouvernance du Groupe, avec en premier lieu, le départ de M. Nicolas BERTRAND du poste de Directeur Général en mai 2022, remplacé par M. Damien DEFFOREY, ainsi que de nombreux mouvements au niveau des membres du CODIR et du top management.

Enfin, certains événements externes à l'entreprise ont eu des conséquences sur l'activité au cours de l'année 2022. Les problématiques liées au carburant (hausse des prix, pénuries en fin d'année) ont ainsi pesé sur la fréquentation de nos magasins (essentiellement situés en périphérie des villes). De même, l'inflation et l'incertitude quant au contexte géopolitique ont eu une incidence globalement défavorable à l'activité du Groupe.

La société fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2019 à 2021.

L'activité dans l'entrepôt de LSM / LSB s'est arrêtée fin décembre 2022.

1.2 Faits postérieurs à la clôture

Le début d'année 2023 est marqué par une dynamique générale inflationniste, qui se traduit à la fois par une hausse marquée de nos prix de ventes (environ +10% vs 2022) rendue nécessaire pour absorber en partie la progression de nos coûts d'achats, et par une hausse directe et / ou indirecte d'un certain nombre de nos postes de charges – énergie notamment.

Ce contexte n'a cependant pas eu d'impact identifié sur les comptes de la société au 31.12.22.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Ils ont été arrêtés par notre Président en date du 28 avril 2023 – conformément aux statuts. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, ils font l'objet d'un test de valeur chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. La valeur recouvrable est estimée en actualisant les cash-flows prévisionnels pour chaque activité.

Crédit-bail :

Les engagements liés aux contrats de crédit-bail sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

Frais de développement :

Les dépenses relatives aux projets de développement sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si ces projets répondent aux critères suivants :

- Forte probabilité de réussite technique
- Génération d'avantages économiques futurs
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Les développements informatiques liés aux outils métiers (dépenses externes et jours hommes dédiés à ces derniers) sont amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transit en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les clients en litige et litiges sociaux sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires.

La couverture de Stokomani est essentiellement effectuée par des achats de devise à terme à échéance et des achats à terme transformables avec l'utilisation d'une obligation. La couverture est mentionnée dans les engagements hors bilan.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés désormais selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Sur l'exercice 2022, les charges capitalisées s'élèvent à 950 079 € dont 143 400 € pour le projet Nouveau Concept Magasin, 136 459 € pour le projet Alata 3, 122 319 € pour le Relamping Magasin.

Le détail des variations d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Frais de développement :	62 128	-	-	62 128
Logiciels :	13 274 319	2 816 185	264 252	15 826 252
<i>Roadmap sécurité</i>		729 837		
<i>Elaboration budgétaire</i>		264 252	264 252	
<i>Outils métiers (XRP, O2, GTA, Appro)</i>		678 357		
<i>Autres</i>		1 143 739		
Marques :	77 820	-	77 820	-
Droit au bail :	395 000	90 000	-	485 000
Fonds commercial :	2 702 331	-	-	2 702 331
Autres immos. Incorp. spot TV	309 446	-	-	309 446
Total :	16 821 044	2 906 186	342 072	19 385 157

3.1.2 Fonds commercial

Le principal fonds de commerce est celui de LA SEYNE, constaté et évalué à 1 402 531 € suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

A l'issue des tests de valeur mis en œuvre à la clôture, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. Directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	5 927 288 €	
Matériel et outillage	4 424 593 €	
Installations générales et agencements	2 991 787 €	
Matériel de transport	635 006 €	
Matériel de bureau et mobilier	7 128 517 €	
Immobilisation en cours	758 391 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 9 magasins sur 2022.

Les immobilisations en cours regroupent principalement les investissements liés à la mise en place de différentes ouvertures non finalisées sur 2022 pour 307 K€ ainsi qu'un reliquat de relamping pour 206 K€ (Passage de l'éclairage magasins en LED).

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise

STOKOMANI

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	85	EL	31 044	EM		EN	31 149
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 234 571	PF	2 411 820	PG	241	PH	11 646 149
TOTAL I		RK	9 234 556	RM	2 442 884	RN	241	RO	11 677 298
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	35 874 056	PS	6 531 039	PT	27 765	PU	42 377 330
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	22 189 194	QA	5 769 252	QB	1 592 295	QC	26 366 151
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	19 784 955	QE	3 581 036	QF	10 382	QG	23 355 609
	Matériel de transport	QH	1 494 552	QI	683 189	QJ	558 700	QK	1 619 040
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 460 473	QM	2 275 139	QN	22 850	QO	12 712 762
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	89 803 230	QV	18 839 655	QW	2 211 992	QX	106 430 893
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	99 037 885	OP	21 282 539	OQ	2 212 233	OR	118 108 191

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gén., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gén., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général au début (NP + NQ + NR)	NW						
Total général au début (NS + NT + NU)							
Total général au début (NW - NY)							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à exister			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2052

3.1.5 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
STOKOMANI TRADING SHANGAI	113 033 €	100%	1 €	634 231 €	6 613 €	0 €

3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 4 074 443 € et inclut les cautions versées aux bailleurs. Les dépôts de garantie mis en place en 2022 concernent principalement l'ouverture du magasin de CHARLEVILLE-MEZIERES et la mise en place d'un dépôt de garantie pour le magasin de MERIGNAC et s'élèvent globalement à 100 022€.

3.1.7 Evaluation des stocks

À l'ouverture de l'exercice, la valeur brute des stocks de marchandises était de 132 731 067 € et s'élève à 163 862 871 € au 31 décembre 2022. Ils sont dépréciés à hauteur de 1 929 499 €.

Evaluation des stocks	31/12/2021	31/12/2022
Valeur brute	132 731 067	163 862 871
Dépréciation	1 533 236	1 929 499
Valeur nette	131 197 830	161 933 372

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

La société Stokomani dispose d'une enveloppe de financement reverse factoring. Son traitement comptable est un enregistrement en dette d'exploitation. Au 31 décembre 2022, le montant des dettes est de 15 486 229 €, le montant des garanties est de 791 260 €. Toutes les dettes liées aux opérations d'affacturage inversé sont à échéance inférieure à un an.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les CCA "charges externes d'ouverture" correspondent essentiellement à des honoraires de commercialisation (frais de bailleurs, frais d'actes...) relative à des magasins dont l'ouverture est postérieure au 31 décembre 2022.

Voir tableaux de détail présentés aux pages 11, 12 et 13.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF NON CIRCULANT	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	4 074 443	UV		UW	4 074 443	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	10 362				10 362	
	Autres créances clients			UX	1 644 271		1 644 271			
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provisions pour dépréciation ultérieurement constatées*) UO			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY	287 209		287 209			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 204 205		6 204 205		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	61 920		61 920		
		Divers			VP					
	Groupe et associés (2)			VC	1 548 616		1 548 616			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 495 243		4 495 243			
	Charges constatées d'avance			VS	30 142 266		30 142 266			
	TOTAUX				VT	48 468 535	VU	44 383 730	VV	4 084 804
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		400					400		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		79 050 403		79 050 403					
Personnel et comptes rattachés		8C		7 802 992		7 802 992					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		6 718 233		6 718 233					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		17 224 033		17 224 033					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		4 349 502		4 349 502					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		8 043 547		8 043 547					
Groupe et associés (2)		VI		70 179 416		70 179 416					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		16 037 173		16 037 173					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	209 405 698	VZ	209 405 298		400		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

[illegible]

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2021	31/12/2022
Capitaux propres au début de l'exercice	107 974 457	
Distribution de dividendes		0
Résultat de l'exercice		+ 1 930 318
Mouvements		+1 930 318
Position fin de l'exercice		109 904 775

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2022 est la société HGZ, siren : 814 765 574, (2 rue Troyon – 92310 SEVRES) qui détient le capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

Participation 2022 des salariés	0
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	2 447 027
Autres	<u>0</u>

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	307 500	1 123 408	67 078	77 422	1 286 408
Médaille du travail	786 574	1 022 546	0	786 574	1 022 546
Autres prov. Pour charges (bons achats)	186 800	0	186 800	0	0
Autres prov. Pour risques (URSSAF)	0	2 664 972	0	0	2 664 972
Prov. Pour amendes et pénalités	0	832 925	0	0	832 925
Pertes de change	33 187	122 347	33 187	0	122 347
Total	1 314 061	5 766 198	287 065	863 996	5 929 198

La société fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2019 à 2021.

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts courus	31/12/2021	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2022
Dette senior refinancement	6 300 000			6 300 000	0
Dette revolving	23 789 212			23 789 212	0
Dette bilatérale	13 542 250			13 542 250	0
Emprunt BPI	2 500 000			2 500 000	0
Total	46 131 462	0	0	46 131 462	0

À la suite de l'opération de refinancement intervenue dans le cadre de la cession de Stokomani en avril 2022, l'ensemble des dettes financières portées par Stokomani ont fait l'objet d'un remboursement anticipé. La nouvelle dette, contractée lors de ce refinancement est désormais intégralement portée par StokoHolding, en contrepartie de comptes-courants intragroupes.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant avec STOKOCORP s'élève à 19 961 028,02 € au 31 Décembre 2022.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67%, les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 360 720 €.

Au 31 décembre 2022, STOKOMANI SAS doit 9 929 561 € à STOKOCORP au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

Les taux d'intérêt appliqués aux compte-courants entre STOKO HOLDING et STOKOMANI sont ceux de la dette senior souscrite par STOKO HOLDING auxquels est appliquée une marge de 0.10 %.

Par ailleurs, le refinancement ayant donné lieu à un transfert du portage de la dette financière auprès des établissements de crédit de Stokomani SAS et Stokocorp vers StokoHolding, des comptes courants ont été mis en place entre la holding et ces deux filiales. Au 31.12.2022, le compte courant détenu par StokoHolding sur Stokomani présentait un solde de 37 494 666 €, se décomposant comme suit :

- Dette Senior de refinancement – principal : 35 350 835 €
- Dette Senior de refinancement – intérêts courus : 2 143 831 €

3.2.7 Crédit-bail en cours

Néant.

3.2.8 Autres dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/22 s'élèvent à 0 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.

La société Stokomani dispose d'une enveloppe de financement reverse factoring. Son traitement comptable est un enregistrement en dette d'exploitation. Au 31 décembre 2022, le montant des dettes est de 15 486 229 €, le montant des garanties est de 791 260 €.

Toutes les dettes liées aux opérations d'affacturage inversé sont à échéance inférieure à un an.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

Charges à payer	Montant
INTERETS COURUS	21 898
FRAIS BANCAIRES A PAYER	105 166
INTRETES COMPTE COURANT	3 468 721
FRAIS GENERAUX PAYER	6 028 625
CONGES A PAYER	6 404 705
CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	1 246 533
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 088 723
CHARGES SOCIALES A PAYER	412 042
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	181 253
CHARGES FISCALES A PAYER	4 066 883
FNP FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	288 174
AVOIRS CLIENTS MAGASINS	181 398

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 598 942 682 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises ECOMMERCE s'élèvent à 381 005€.

Les ventes de marchandises CLICK AND COLLECT à 231 448€

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 20 320 965 €.

Soit un chiffre d'affaires total de 619 876 100 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen 2022 est de 3 189 salariés répartis comme ci-dessous :

Cadres	309
Agents de Maîtrise	553
Employés	2 326
Total	3 189

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

La société comptabilise au sein du résultat exceptionnel (i) les produits et charges qui sont par nature selon le PCG des éléments du résultat exceptionnel et (ii) tout produit ou charge qu'elle estime non lié directement à l'exploitation courante de l'entreprise. A fin décembre 2022, le résultat exceptionnel s'élève à (11 054 707€) et est principalement composé de :

- L'ensemble des charges externes liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti, y compris tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins (245 114€).
- Les frais de personnel afférents à la restructuration du comité de direction et aux bonus non récurrents liés à la restructuration du groupe s'élèvent à (3 787 386,88€) :
- Les coûts liés à l'arrêt de l'activité au sein de l'entrepôt de Longueil : (2 648 385€)
- La provision pour risques au titre du contrôle URSSAF (2 664 972€)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise STOKOMANI		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 349 113
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 939 073
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 288 186
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 863 531
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 184 187
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	4 295 175
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 342 893
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 054 707)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	109 503
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	639 832 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	637 902 082
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 930 318
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 022 443
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 774 691
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 506 897
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 762 709
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	758 579
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
	facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART DE CAISSE		109 559	36 376
AMENDES ET PENALITES		110 178	
FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT		42 949	
CHARGES DIVERSES		48 029	
PRODUITS DIVERS			16 520
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATION IMPOTS ET TAXES		210 094	560 872
REGULARISATION FRAIS GÉNÉRAUX ASSURANCES		1 564 597	1 461 571

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Extension 1

Nº 2053-SD

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI

[illegible]

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt	+ 13 094 528	- 11 054 707	+ 2 039 821
Impôt - au taux de 25%	- 3 306 279	+ 3 196 776	- 109 503
- sur PVL T			
Résultat après impôt	+ 9 788 249	- 7 857 931	+ 1 930 318

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 1 670 128 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Crédit-bail : Néant.

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés désormais selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Achats à terme	65 000 000	65 000 000	0	0
TARF	72 300 000	53 400 000	18 900 000	
Total	137 300 000	118 400 000	18 900 000	0

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2022 est de 1.0666.

Au cours de l'année 2022, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme.

Par ailleurs, pour faire face à l'importante dévaluation de l'Euro face au Dollar, Stokomani a complété sa couverture par la mise en place de produits de couvertures structurés de type TARF (Target Redemption Forward) au cours de l'année 2022, avec des incidences sur 2023 & 2024. Ces produits étant dépendants des cours spot au moment de chaque fixing, les montants présentés dans le tableau de synthèse ci-dessous se fondent sur des projections au cours spot du 31.12.22.

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 6 036 182 €.

STOKOMANI SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
STOKOMANI SAS
3,avenue des charmes
ZA Parc Technologique d'Alata
60160 Creil

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STOKOMANI SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe aux comptes annuels qui décrit le changement de méthode comptable relatif aux engagements d'indemnités de départ à la retraite en lien avec la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 et de son incidence sur les états financiers de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 29 avril 2023

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Paul Collignon

Bilan Actif

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	62 128	31 149	30 979	62 043
Concession, brevets et droits similaires	15 826 252	11 336 703	4 489 549	4 377 277
Fonds commercial	3 187 331		3 187 331	3 097 331
Autres immobilisations incorporelles	309 446	309 446		49 737
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	19 385 157	11 677 298	7 707 859	7 586 388
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	78 187 962	42 377 330	35 810 631	36 386 618
Installations techniques, matériel et outillage industriel	40 347 032	26 366 151	13 980 881	15 398 051
Autres immobilisations corporelles	61 702 866	37 687 412	24 015 455	19 876 988
Immobilisations en cours	758 391		758 391	2 152 692
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	180 996 251	106 430 893	74 565 358	73 814 348
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	60 085		60 085	60 085
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 074 443		4 074 443	3 887 844
TOTAL immobilisations financières :	4 134 528		4 134 528	3 947 929
ACTIF IMMOBILISÉ	204 515 936	118 108 191	86 407 745	85 348 665
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	1 247 885		1 247 885	1 177 746
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	163 862 871	1 929 499	161 933 372	131 197 830
TOTAL stocks et en-cours :	165 110 757	1 929 499	163 181 258	132 375 576
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	177 259		177 259	3 382 634
Créances clients et comptes rattachés	1 654 633		1 654 633	1 444 127
Autres créances	12 597 194		12 597 194	7 220 554
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 429 085		14 429 085	12 047 316
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 153 727		32 153 727	35 638 269
Charges constatées d'avance	30 142 266		30 142 266	24 539 914
TOTAL disponibilités et divers :	62 295 993		62 295 993	60 178 183
ACTIF CIRCULANT	241 835 835	1 929 499	239 906 336	204 601 075
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	122 347		122 347	33 187
TOTAL GÉNÉRAL	446 474 118	120 037 690	326 436 428	289 982 928

Bilan Passif

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	119 376	119 376
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 500 000	2 500 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 355 081	68 392 239
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 930 318	11 962 842
TOTAL situation nette :	109 904 775	107 974 457
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	109 904 775	107 974 457
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	5 929 198	1 127 261
Provisions pour charges	797 278	186 800
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 726 476	1 314 061
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127 065	46 362 445
Emprunts et dettes financières divers	70 179 816	34 959 163
TOTAL dettes financières :	70 306 881	81 321 608
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 050 403	56 752 163
Dettes fiscales et sociales	36 094 760	33 125 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 043 547	1 986 815
Autres dettes	16 037 173	7 507 454
TOTAL dettes diverses :	139 225 883	99 372 320
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		482
DETTES	209 532 764	180 694 410
Ecarts de conversion passif	272 413	
TOTAL GÉNÉRAL	326 436 428	289 982 928

Compte de Résultat (Première Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	619 876 099		619 876 099	576 801 847
Production vendue de biens				
Production vendue de services				5 493
Chiffres d'affaires nets	619 876 099		619 876 099	576 807 340
Production stockée			1 240 914	2 737 074
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			9 880 583	5 785 896
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			42 469	16 165
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			631 040 065	585 346 475
CHARGES EXTERNES			355 557 362	286 299 293
Achats de marchandises [et droits de douane]			(31 131 805)	7 365 798
Variation de stock de marchandises			266 910	336 699
Achats de matières premières et autres approvisionnement			(70 140)	(343 102)
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			151 117 972	132 415 704
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			475 740 299	426 074 392
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			13 600 994	13 218 841
CHARGES DE PERSONNEL			77 799 328	78 109 212
Salaires et traitements			19 902 023	20 754 142
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			97 701 350	98 863 354
DOTATIONS D'EXPLOITATION			21 038 472	19 936 889
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			396 263	
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 145 954	1 280 874
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			23 580 689	21 217 763
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			861 266	39 681
CHARGES D'EXPLOITATION			611 484 599	559 414 031
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			19 555 467	25 932 443

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STOKOMANI

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 12/04/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 555 467	25 932 443
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	75 323	48 313
Reprises sur provisions et transferts de charges	33 187	
Différences positives de change	3 395 639	865 422
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 504 149	913 735
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	122 347	33 187
Intérêts et charges assimilées	4 123 997	2 991 296
Différences négatives de change	5 718 743	1 700 522
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 965 087	4 725 004
RÉSULTAT FINANCIER	(6 460 938)	(3 811 269)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 094 528	22 121 175
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 349 113	2 726 325
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 939 073	528 899
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 288 186	3 255 224
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 863 531	3 909 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 184 187	489 209
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 295 175	
	16 342 893	4 398 358
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(11 054 707)	(1 143 133)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		3 477 447
Impôts sur les bénéfices	109 503	5 537 753
TOTAL DES PRODUITS	639 832 400	589 515 434
TOTAL DES CHARGES	637 902 082	577 552 592
BÉNÉFICE OU PERTE	1 930 318	11 962 842

SAS STOKOMANI

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2022

Montants en EUR

S.A.S. STOKOMANI

3 Avenue des Charmes - ZAC du Parc Alata – 60100 CREIL

SAS au capital de 25 000 000€

Sommaire

1.	Faits majeurs de l'exercice et postérieurs à la clôture	3
1.1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.2	Faits postérieurs à la clôture	3
2.	Principes, règles et méthodes comptables	3
3.	Informations relatives au bilan	6
3.1	Bilan actif	6
3.1.1	Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux	6
3.1.2	Fonds commercial	8
3.1.3	Immobilisations corporelles – Mouvements principaux	8
3.1.4	Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements pour dépréciation	8
3.1.5	Liste des filiales et participations	10
3.1.6	Immobilisations financières - Mouvements principaux	10
3.1.7	Evaluation des stocks	10
3.1.8	Actif circulant – Classement par échéance	10
3.1.9	Produits à recevoir et charges constatées d'avance	10
3.2	Bilan passif	14
3.2.1	Capital	14
3.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	14
3.2.3	Montant des créances et des dettes d'impôt différé	14
3.2.4	Provisions pour risques et charges	15
3.2.5	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
3.2.6	Emprunts et dettes financières divers	16
3.2.7	Crédit-bail en cours	16
3.2.8	Autres dettes - Classement par échéance	16
4.	Informations relatives au compte de résultat	18
4.1	Chiffre d'affaires et transferts de charges	18
4.2	L'effectif moyen et droit individuel de formation	18
4.3	Résultat exceptionnel	18
4.4	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	21
4.5	Informations diverses	21
5.	Engagements	21
5.1	Engagements financiers	22
5.2	Engagements hors bilan	22
5.2.1	Engagements donnés	22
5.2.2	Engagements reçus	23

1. Faits majeurs de l'exercice et postérieurs à la clôture

1.1 Faits majeurs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2022, la société a accéléré son développement avec :

- L'ouverture de 9 nouveaux magasins (ST DIZIER, SAINTE EULALIE, PUY EN VELAY, NARBONNE, CHARLEVILLE-MEZIERES, CHERBOURG, RENNES, PERIGUEUX, ANGERS),
- Le transfert de l'activité E-COMMERCE sur NOYELLES GODAULT,

Les investissements correspondants s'élèvent à 10 046 K€ sur l'exercice 2022.

L'année 2022 a été marquée par des événements significatifs dans la vie de Stokomani, avec notamment l'entrée du groupe Zouari en tant qu'actionnaire majoritaire du Groupe Stokomani, le fonds d'investissement Sagard ayant décidé de céder ses titres.

Cette opération, concrétisée en avril 2022, a donné lieu à un refinancement bancaire, avec pour conséquences l'extinction des dettes financières résiduelles portées par Stokomani à la date du rachat, la nouvelle dette ayant été portée sur la nouvelle holding du Groupe (« Stoko Holding »).

Ce changement majeur a également eu des conséquences importantes sur la gouvernance du Groupe, avec en premier lieu, le départ de M. Nicolas BERTRAND du poste de Directeur Général en mai 2022, remplacé par M. Damien DEFFOREY, ainsi que de nombreux mouvements au niveau des membres du CODIR et du top management.

Enfin, certains événements externes à l'entreprise ont eu des conséquences sur l'activité au cours de l'année 2022. Les problématiques liées au carburant (hausse des prix, pénuries en fin d'année) ont ainsi pesé sur la fréquentation de nos magasins (essentiellement situés en périphérie des villes). De même, l'inflation et l'incertitude quant au contexte géopolitique ont eu une incidence globalement défavorable à l'activité du Groupe.

La société fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2019 à 2021.

L'activité dans l'entrepôt de LSM / LSB s'est arrêtée fin décembre 2022.

1.2 Faits postérieurs à la clôture

Le début d'année 2023 est marqué par une dynamique générale inflationniste, qui se traduit à la fois par une hausse marquée de nos prix de ventes (environ +10% vs 2022) rendue nécessaire pour absorber en partie la progression de nos coûts d'achats, et par une hausse directe et / ou indirecte d'un certain nombre de nos postes de charges – énergie notamment.

Ce contexte n'a cependant pas eu d'impact identifié sur les comptes de la société au 31.12.22.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au PCG et aux principes généralement admis. Ils ont été arrêtés par notre Président en date du 28 avril 2023 – conformément aux statuts. Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments d'actifs inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire en fonction des durées présentées ci-après :

Immobilisations incorporelles	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 an

Immobilisations corporelles	Mode	Durée
Agencements Constructions	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, conformément aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, ils font l'objet d'un test de valeur chaque année ou chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. La valeur recouvrable est estimée en actualisant les cash-flows prévisionnels pour chaque activité.

Crédit-bail :

Les engagements liés aux contrats de crédit-bail sont mentionnés dans les engagements hors bilan.

Frais de développement :

Les dépenses relatives aux projets de développement sont comptabilisées en tant qu'actif incorporel si ces projets répondent aux critères suivants :

- Forte probabilité de réussite technique
- Génération d'avantages économiques futurs
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Les développements informatiques liés aux outils métiers (dépenses externes et jours hommes dédiés à ces derniers) sont amortis sur 3 ans.

Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Stocks :

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO.

Le coût de revient est composé du prix d'achat, des frais de port, des frais de transit en douane, des commissions sur achats, des escomptes sur achats et des frais accessoires de reconditionnement éventuels des produits.

Une provision pour dépréciation de stock est constituée sur la base d'une méthode statistique consistant à déterminer, par catégorie de produits, les pertes effectivement réalisées par le biais de la vente de produits à des valeurs inférieures à leur prix de revient sur une période de 3 ans et le pourcentage du total des stocks que ces pertes représentent.

Ce calcul est effectué pour les trois années précédant celle au cours de laquelle la provision est dotée afin d'obtenir une moyenne pondérée sur les trois années des pourcentages de pertes effectives par catégorie de produits.

Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat avec les frais accessoires (commissions). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode FIFO.

Fiscalité :

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont STOKOCORP est la société mère.

La société calcule son impôt sur les sociétés comme si elle était seule. Le gain ou la perte d'intégration fiscale est constaté au niveau de la société mère STOKOCORP.

Créances et dettes :

Elles sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Ces provisions enregistrées conformément au règlement ANC N°2014-03, sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements en cours ou survenus rendent probables dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les clients en litige et litiges sociaux sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les modalités réglementaires.

La couverture de Stokomani est essentiellement effectuée par des achats de devise à terme à échéance et des achats à terme transformables avec l'utilisation d'une obligation. La couverture est mentionnée dans les engagements hors bilan.

Médaille du travail et indemnité de fin de carrière :

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés désormais selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

3. Informations relatives au bilan

3.1 Bilan actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Sur l'exercice 2022, les charges capitalisées s'élèvent à 950 079 € dont 143 400 € pour le projet Nouveau Concept Magasin, 136 459 € pour le projet Alata 3, 122 319 € pour le Relamping Magasin.

Le détail des variations d'immobilisation est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2054

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Frais de développement :	62 128	-	-	62 128
Logiciels :	13 274 319	2 816 185	264 252	15 826 252
<i>Roadmap sécurité</i>		729 837		
<i>Elaboration budgétaire</i>		264 252	264 252	
<i>Outils métiers (XRP, O2, GTA, Appro)</i>		678 357		
<i>Autres</i>		1 143 739		
Marques :	77 820	-	77 820	-
Droit au bail :	395 000	90 000	-	485 000
Fonds commercial :	2 702 331	-	-	2 702 331
Autres immos. Incorp. spot TV	309 446	-	-	309 446
Total :	16 821 044	2 906 186	342 072	19 385 157

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consolidées à une réévaluation postérieure au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en dépréciation		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	

3.1.2 Fonds commercial

Le principal fonds de commerce est celui de LA SEYNE, constaté et évalué à 1 402 531 € suite à la fusion des entités juridiques portant les magasins de LA SEYNE et de FREJUS au sein de la SAS STOKOMANI réalisée en 1992.

La plus-value en sursis d'imposition (Art 210 B du CGI) s'élève à 1 402 531 €.

A l'issue des tests de valeur mis en œuvre à la clôture, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

3.1.3 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont présentés ci-après :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Invest. Directs	Nouveaux Crédits-Baux
Agencements constructions	5 927 288 €	
Matériel et outillage	4 424 593 €	
Installations générales et agencements	2 991 787 €	
Matériel de transport	635 006 €	
Matériel de bureau et mobilier	7 128 517 €	
Immobilisation en cours	758 391 €	

Cf. Tableau annexe 2054. Ils concernent essentiellement l'ouverture de 9 magasins sur 2022.

Les immobilisations en cours regroupent principalement les investissements liés à la mise en place de différentes ouvertures non finalisées sur 2022 pour 307 K€ ainsi qu'un reliquat de relamping pour 206 K€ (Passage de l'éclairage magasins en LED).

3.1.4 Immobilisations corporelles et incorporelles – Amortissements

Le détail des amortissements est présenté dans le tableau ci-après : annexe 2055

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2023

Désignation de l'entreprise		STOKOMANI		Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	
		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	85	EL	31 044
Fonds commercial		RE		RF	
Autres immobilisations incorporelles		PE	9 234 571	PF	2 411 820
TOTAL I		RK	9 234 556	RM	2 442 884
Terrains		PI		PJ	
Constructions		PM		PN	
Sur sol propre		PR	35 874 056	PS	6 531 039
Sur sol d'autrui		PV		PW	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PZ	22 189 194	QA	5 769 252
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD	19 784 955	QE	3 581 036
Autres immobilisations		QH	1 494 552	QI	683 189
Matériel de transport		QL	10 460 473	QM	2 275 139
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QP		QR	
Emballages récupérables et divers		QU	89 803 230	QV	18 839 655
TOTAL II		QW	2 211 992	QX	106 430 893
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	99 057 885	OP	21 282 539
		OQ	2 212 233	OR	118 108 191
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres
		Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5
Constructions		Q9	R1	R2	R3
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8
Inst. gén. agenc. et am. des const.		T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4
Inst. gén. agenc. am. divers		U8	U9	V1	V2
Mat. de transport		V6	V7	V8	V9
Mat. bureau et inform. mobilier		W4	W5	W6	W7
Emballages récup. et divers		X2	X3	X4	X5
TOTAL II		X6	X7	X8	X9
Frais d'acquisition de titres de participation		NL			NM
TOTAL III		NP	NQ	NR	NS
Total général (I + II + III)		NT	NU	NV	NW
Total général au début (NP + NQ + NR)		Total général au début (NS + NT + NU)		Total général au début (NW - NY)	
CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations	
		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à exister				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2052

3.1.5 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
STOKOMANI TRADING SHANGAI	113 033 €	100%	1 €	634 231 €	6 613 €	0 €

3.1.6 Immobilisations financières - Mouvements principaux

Ce poste s'élève à 4 074 443 € et inclut les cautions versées aux bailleurs. Les dépôts de garantie mis en place en 2022 concernent principalement l'ouverture du magasin de CHARLEVILLE-MEZIERES et la mise en place d'un dépôt de garantie pour le magasin de MERIGNAC et s'élèvent globalement à 100 022€.

3.1.7 Evaluation des stocks

À l'ouverture de l'exercice, la valeur brute des stocks de marchandises était de 132 731 067 € et s'élève à 163 862 871 € au 31 décembre 2022. Ils sont dépréciés à hauteur de 1 929 499 €.

Evaluation des stocks	31/12/2021	31/12/2022
Valeur brute	132 731 067	163 862 871
Dépréciation	1 533 236	1 929 499
Valeur nette	131 197 830	161 933 372

3.1.8 Actif circulant – Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

Les clients douteux de l'activité NEGOCE sont dépréciés à hauteur de 100%.

Les clients en litige sont provisionnés selon l'appréciation du risque.

La société Stokomani dispose d'une enveloppe de financement reverse factoring. Son traitement comptable est un enregistrement en dette d'exploitation. Au 31 décembre 2022, le montant des dettes est de 15 486 229 €, le montant des garanties est de 791 260 €. Toutes les dettes liées aux opérations d'affacturage inversé sont à échéance inférieure à un an.

3.1.9 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les CCA "charges externes d'ouverture" correspondent essentiellement à des honoraires de commercialisation (frais de bailleurs, frais d'actes...) relative à des magasins dont l'ouverture est postérieure au 31 décembre 2022.

Voir tableaux de détail présentés aux pages 11, 12 et 13.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : STOKOMANI

Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF NON CIRCULANT	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières			UT	4 074 443	UV		UW	4 074 443	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	10 362				10 362	
	Autres créances clients			UX	1 644 271		1 644 271			
	Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie * (Provisions pour dépréciation ultérieurement constatées*) UO			ZI						
	Personnel et comptes rattachés			UY	287 209		287 209			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 204 205		6 204 205		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	61 920		61 920		
		Divers			VP					
	Groupe et associés (2)			VC	1 548 616		1 548 616			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 495 243		4 495 243			
	Charges constatées d'avance			VS	30 142 266		30 142 266			
	TOTAUX				VT	48 468 535	VU	44 383 730	VV	4 084 804
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an ou plus 2		A plus d'1 an et 5 ans ou plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	400				400		
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	79 050 403		79 050 403				
Personnel et comptes rattachés				8C	7 802 992		7 802 992				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	6 718 233		6 718 233				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	17 224 033		17 224 033				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	4 349 502		4 349 502				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	8 043 547		8 043 547				
Groupe et associés (2)				VI	70 179 416		70 179 416				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	16 037 173		16 037 173				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *				ZI							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	209 405 698	VZ	209 405 298		400		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

[illegible]

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

[illegible]

3.2 Bilan passif

3.2.1 Capital

Le capital est composé de 3 770 actions de 6 631.30 € de valeur nominale.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	3 770	6 631,30 €
Mouvements	Néant	
Position fin de l'exercice	3 770	6 631,30 €

	31/12/2021	31/12/2022
Capitaux propres au début de l'exercice	107 974 457	
Distribution de dividendes		0
Résultat de l'exercice		+ 1 930 318
Mouvements		+1 930 318
Position fin de l'exercice		109 904 775

3.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société mère consolidante au 31 décembre 2022 est la société HGZ, siren : 814 765 574, (2 rue Troyon – 92310 SEVRES) qui détient le capital de la SAS STOKOMANI. La méthode de consolidation retenue est l'intégration globale.

3.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles de l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Base

Participation 2022 des salariés	0
Provision pour impôts à payer (TASCOM, C3S)	2 447 027
Autres	<u>0</u>

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Provision pour :	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige social et client	307 500	1 123 408	67 078	77 422	1 286 408
Médaille du travail	786 574	1 022 546	0	786 574	1 022 546
Autres prov. Pour charges (bons achats)	186 800	0	186 800	0	0
Autres prov. Pour risques (URSSAF)	0	2 664 972	0	0	2 664 972
Prov. Pour amendes et pénalités	0	832 925	0	0	832 925
Pertes de change	33 187	122 347	33 187	0	122 347
Total	1 314 061	5 766 198	287 065	863 996	5 929 198

La société fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur les années 2019 à 2021.

3.2.5 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Hors intérêts courus	31/12/2021	Tirages	Intérêts capitalisés	Remboursements	31/12/2022
Dette senior refinancement	6 300 000			6 300 000	0
Dette revolving	23 789 212			23 789 212	0
Dette bilatérale	13 542 250			13 542 250	0
Emprunt BPI	2 500 000			2 500 000	0
Total	46 131 462	0	0	46 131 462	0

À la suite de l'opération de refinancement intervenue dans le cadre de la cession de Stokomani en avril 2022, l'ensemble des dettes financières portées par Stokomani ont fait l'objet d'un remboursement anticipé. La nouvelle dette, contractée lors de ce refinancement est désormais intégralement portée par StokoHolding, en contrepartie de comptes-courants intragroupes.

3.2.6 Emprunts et dettes financières divers

Le compte courant avec STOKOCORP s'élève à 19 961 028,02 € au 31 Décembre 2022.

Ce compte a été rémunéré au taux annuel de 1.67%, les intérêts comptabilisés sur l'ensemble de l'exercice se sont élevés à 360 720 €.

Au 31 décembre 2022, STOKOMANI SAS doit 9 929 561 € à STOKOCORP au titre des flux relatifs à l'intégration fiscale.

Les taux d'intérêt appliqués aux compte-courants entre STOKO HOLDING et STOKOMANI sont ceux de la dette senior souscrite par STOKO HOLDING auxquels est appliquée une marge de 0.10 %.

Par ailleurs, le refinancement ayant donné lieu à un transfert du portage de la dette financière auprès des établissements de crédit de Stokomani SAS et Stokocorp vers StokoHolding, des comptes courants ont été mis en place entre la holding et ces deux filiales. Au 31.12.2022, le compte courant détenu par StokoHolding sur Stokomani présentait un solde de 37 494 666 €, se décomposant comme suit :

- Dette Senior de refinancement – principal : 35 350 835 €
- Dette Senior de refinancement – intérêts courus : 2 143 831 €

3.2.7 Crédit-bail en cours

Néant.

3.2.8 Autres dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

Les effets à payer au 31/12/22 s'élèvent à 0 €.

Les charges à payer sont détaillées page suivante.

La société Stokomani dispose d'une enveloppe de financement reverse factoring. Son traitement comptable est un enregistrement en dette d'exploitation. Au 31 décembre 2022, le montant des dettes est de 15 486 229 €, le montant des garanties est de 791 260 €.

Toutes les dettes liées aux opérations d'affacturage inversé sont à échéance inférieure à un an.

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

Charges à payer	Montant
INTERETS COURUS	21 898
FRAIS BANCAIRES A PAYER	105 166
INTRETES COMPTE COURANT	3 468 721
FRAIS GENERAUX PAYER	6 028 625
CONGES A PAYER	6 404 705
CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	1 246 533
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	2 088 723
CHARGES SOCIALES A PAYER	412 042
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	181 253
CHARGES FISCALES A PAYER	4 066 883
FNP FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	288 174
AVOIRS CLIENTS MAGASINS	181 398

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires et transferts de charges

Les ventes de marchandises DETAIL s'élèvent à 598 942 682 €, elles sont réalisées en totalité sur le territoire national.

Les ventes de marchandises ECOMMERCE s'élèvent à 381 005€.

Les ventes de marchandises CLICK AND COLLECT à 231 448€

Les ventes de marchandises NEGOCE s'élèvent à 20 320 965 €.

Soit un chiffre d'affaires total de 619 876 100 €.

Les transferts de charges d'exploitation comportent essentiellement des remboursements de frais de formation et des indemnités d'emploi reçues.

Les escomptes obtenus sur achats de marchandises sont déduits des coûts d'achats de marchandises, seuls les escomptes obtenus sur frais généraux restent en produits financiers.

4.2 L'effectif moyen

L'effectif moyen 2022 est de 3 189 salariés répartis comme ci-dessous :

Cadres	309
Agents de Maîtrise	553
Employés	2 326
Total	3 189

4.3 Résultat exceptionnel

Cf. tableau annexe 2053 présenté page suivante.

La société comptabilise au sein du résultat exceptionnel (i) les produits et charges qui sont par nature selon le PCG des éléments du résultat exceptionnel et (ii) tout produit ou charge qu'elle estime non lié directement à l'exploitation courante de l'entreprise. A fin décembre 2022, le résultat exceptionnel s'élève à (11 054 707€) et est principalement composé de :

- L'ensemble des charges externes liées aux opérations de croissance externe réalisées ou n'ayant pas abouti, y compris tous les honoraires liés à ces opérations ainsi que tous les frais intercalaires entre la date d'acquisition et la date d'ouverture des magasins (245 114€).
- Les frais de personnel afférents à la restructuration du comité de direction et aux bonus non récurrents liés à la restructuration du groupe s'élèvent à (3 787 386,88€) :
- Les coûts liés à l'arrêt de l'activité au sein de l'entrepôt de Longueil : (2 648 385€)
- La provision pour risques au titre du contrôle URSSAF (2 664 972€)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 349 113
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 939 073
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 288 186
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 863 531
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 184 187
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	4 295 175
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	16 342 893
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 054 707)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	109 503
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	639 832 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	637 902 082
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 930 318
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	2 022 443
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 774 691
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	2 506 897
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	8 762 709
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	758 579
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECART DE CAISSE		109 559	36 376
AMENDES ET PENALITES		110 178	
FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT		42 949	
CHARGES DIVERSES		48 029	
PRODUITS DIVERS			16 520
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATION IMPOTS ET TAXES		210 094	560 872
REGULARISATION FRAIS GÉNÉRAUX ASSURANCES		1 564 597	1 461 571

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Extension 1

Nº 2053-SD

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise STOKOMANI

[illegible]

4.4 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (Partic.+ Int.)	TOTAL
Résultat avant impôt	+ 13 094 528	- 11 054 707	+ 2 039 821
Impôt - au taux de 25%	- 3 306 279	+ 3 196 776	- 109 503
- sur PVL T			
Résultat après impôt	+ 9 788 249	- 7 857 931	+ 1 930 318

4.5 Informations diverses

Le bénéfice fiscal de la société intégré au résultat fiscal du groupe s'élève à 1 670 128 €.

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à publier une information individuelle.

5. Engagements

5.1 Engagements financiers

Néant.

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagements donnés

Crédit-bail : Néant.

Indemnité de départ à la retraite

Les engagements au titre des médailles du travail et de l'indemnité de fin de carrière sont estimés désormais selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées conformément à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 et reposent sur des hypothèses actuarielles mises à jour régulièrement (taux d'actualisation, rendement annuel du fonds investi, prévision de hausse de salaire et turn over évalué dans l'entreprise, etc).

Support	Montant Brut	- de 1 ans	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Achats à terme	65 000 000	65 000 000	0	0
TARF	72 300 000	53 400 000	18 900 000	
Total	137 300 000	118 400 000	18 900 000	0

Couvertures de change

Le cours du **dollar** au 31 décembre 2022 est de 1.0666.

Au cours de l'année 2022, afin de se couvrir contre les fluctuations des marchés de devise, la SAS STOKOMANI a choisi de procéder à des achats à terme.

Par ailleurs, pour faire face à l'importante dévaluation de l'Euro face au Dollar, Stokomani a complété sa couverture par la mise en place de produits de couvertures structurés de type TARF (Target Redemption Forward) au cours de l'année 2022, avec des incidences sur 2023 & 2024. Ces produits étant dépendants des cours spot au moment de chaque fixing, les montants présentés dans le tableau de synthèse ci-dessous se fondent sur des projections au cours spot du 31.12.22.

5.2.2 Engagements reçus

Cautions bancaires reçues de 6 036 182 €.

STOKOMANI

Société par actions simplifiée au capital de 25.000.000 d'euros
Siège social : 3, avenue des Charmes, ZA Parc Technologique d'Alata – 60100 Creil
317 780 062 RCS Compiègne
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 29 JUIN 2023**

(Relatif à l'approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et à l'affectation du résultat)

*
* *

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un bénéfice de 1.930.318 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

(...)

CINQUIEME DECISION

L'Associé Unique constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est un bénéfice de 1.930.318 euros et décide de l'affecter en totalité au compte « autres réserves » lequel est ainsi porté de 80.355.081 euros à 82.285.399 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes
Exercice clos le 31 décembre 2021	Néant
Exercice clos le 31 décembre 2020	9.000.000 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	10.000.000 €

(...)

SEPTIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au Président avec faculté de se substituer tout mandataire de son choix pour effectuer toutes formalités requises par la loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

* *
*

Le présent extrait de procès-verbal est signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://docusign.fr/>.

DocuSigned by:

6EA8DD88C93E4B4...

Certifiés conformes par le Président

P.A.D

Représentée par Monsieur Damien Defforey